



## **COMPTE RENDU DE LA REUNION** **Du CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE :**

Séance ordinaire du 07 Avril 2021  
Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres présents : 13  
Nombre de votants : 15

Date de convocation : 1 Avril 2021  
Date de publication : 12 Avril

L'an deux mil vingt et un, le sept Avril dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le 1<sup>er</sup> Avril s'est réuni sous la présidence de M. Patrick FONTAINE Maire,

**Etaient présents** : Patrick FONTAINE, Stéphanie DOUILLY, Jérémie FEUILLOLEY, Alain FAUCON, Tanguy LEFRANC, Isabelle CAPELLE, Laëtitia DUCHEMIN LAURENT, Vincent FONTAINE, Ingrid HUHARDEAUX, Pierre MAILLARD, Christophe MARCHANT, Mickaël MUNOZ, Luc TOCQUEVILLE

**Absents**: Séverine POUILLAIN donne pouvoir à Luc TOCQUEVILLE.

**Secrétaire de séance** : Stéphanie DOUILLY

Approbation du Conseil Municipal en date du 22 Mars 2021 à l'unanimité

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient d'ajouter une délibération à l'ordre du jour approuvé à l'unanimité

- Demande d'adhésion au SDE 76 de la commune de St Valéry en caux.

### **VOTE DES TAXES 2021**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de ne pas modifier les taux d'imposition des trois taxes pour l'année 2021 :

Taux d'imposition	2019	2020	2021
TH	13.9	13.9	13.9
TFPB	25.11	25.11	50.47
TFNB	49.09	49.09	49.09

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE :

> de voter les taux d'imposition des trois taxes, comme indiqué ci-dessus.

## **Vote de la demande d'adhésion au SDE 76 de la commune de St Valéry en caux.**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de voter sur la demande de St Valéry en caux d'adhérer au SDE 76.

Le conseil vote pour à l'unanimité.

DECIDE :

L'adhésion au SDE 76 est acceptée.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **PLAN DE RELANCE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'état nous demande de déposer avant la fin du mois des projets pour pouvoir en profiter.

Au vu de la limitation de temps pour monter les dossiers, seuls les dossiers déjà préparés pour le budget 2021 y seront présentés.

### **Terrain de Monsieur DUTERTRE**

Monsieur le Maire a rencontré Monsieur DUTERTRE pour lui donner le Mannevillette, un échange très constructif a suivi.

Monsieur le Maire a proposé à Monsieur DUTERTRE un logement plus adapté pour lui et surtout plus confortable pendant les périodes de froid.

La commune n'ayant pas de terrain disponible, le terrain de Monsieur DUTERTRE étant bien placé, un projet à long terme pourrait y voir le jour.

Après un débat sur les possibilités, il est décidé de mettre à l'ordre du jour du prochain conseil municipal la préemption du terrain.

### **Parking de l'école**

La commission école rappelle qu'il est interdit de se garer dans la cour de l'école, un rappel sera fait dans ce sens.

### **Départ secrétaire de Mairie**

Monsieur le Maire informe le conseil du souhait de Madame Dumais de quitter son poste dès qu'elle en aura la possibilité, tous les conseillers ont reçu un courriel de sa part pour les informer de sa décision.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h45**

**Le Maire**

Patrick FONTAINE

